

Mouvement de grève au Parc National des Cévennes

Jeudi 07 juillet 2011

Justifications et propositions aux administrateurs

Les personnels du Parc national des Cévennes ont décidé d'une journée de manifestation ce jeudi 07 juillet. Ils tiennent par leur présence sur le site de la tenue de votre réunion du Conseil d'Administration à vous exprimer non seulement leur fort mécontentement vis à vis de la méthode de conduite de la réflexion sur les métiers et les missions mais aussi à vous exposer succinctement leurs propositions.

Nous en avons fait part au Président ainsi qu'à la Vice Présidente de l'établissement public, et contrairement à nos espoirs, nous sommes très déçus des réponses apportées par les documents qui vous seront présentés en séance.

Sur le principe de la nécessité de réorganisation

Le personnel s'est déclaré, lors d'une assemblée générale, à une grande majorité favorable à une réflexion sur l'adaptation indispensable de l'établissement aux enjeux de la Charte notamment.

Il estime indispensable d'être associé à cette réflexion et avance de nombreuses propositions.

Pour autant la réorganisation doit d'abord s'appuyer sur l'existant et l'expérience en essayant d'établir collectivement le bilan de 40 ans de fonctionnement et ne peut faire écho à des propos populistes : « moins de policiers, plus de subventions ».

Sur la méthode de concertation avec le personnel

Comment réorganiser sans débattre avec ceux qui font le Parc aujourd'hui ? C'était pourtant le pari de notre Direction avant que le personnel n'arrache la constitution d'un groupe de travail « Métiers, Missions » en mars 2011.

Quelle concertation !!! Deux réunions à 15 jours d'intervalle entre mars et avril, une discussion embryonnaire, un schéma déjà arrêté issu d'une réflexion unilatérale dont le laboratoire d'essai à La Réunion est un échec cuisant ! Puis plus rien, aucune information et des documents, des scénarios non débattus qui sont présentés et validés par les Bureaux du 03 mai et 1^{er} juillet.

Une méthode qui consiste systématiquement à distiller 48h avant les réunions du Comité Technique Paritaire notamment, les éléments des dossiers à examiner, à discuter à la marge.

A ce stade de la discussion avec le personnel, nous n'avons même pas atteint la première étape de toute démarche de concertation, à savoir l'établissement d'un diagnostic partagé ! Vous allez pourtant dans quelques minutes débattre de notre avenir professionnel !

Nous dénonçons un climat anxigène, sans dialogue, et de défiance qui conduit à la scission entre Direction et personnel. Dans l'urgence et la précipitation, l'évolution se fera si vous êtes dociles, mais ne sera pas viable ...

Sur le fond des propositions du Directeur

La communication se base d'abord sur le fait que demain plus d'agents seront sur le terrain qu'aujourd'hui. Cela ne doit pas cacher la réduction engagée du nombre d'agents sous injonction du Ministère ...

Tout l'argumentaire de nos dirigeants vis-à-vis de cette réorganisation tourne autour de la stigmatisation de la mission de Police de l'Environnement et des agents qui en sont chargés. Pourtant aujourd'hui ces agents assermentés remplissent de nombreuses autres missions et leur connaissance globale du territoire et de ses habitants doit demeurer la base de leur métier et un atout majeur de l'organisation de demain.

Pendant ce temps, le reste des questions à aborder pour améliorer le fonctionnement est entièrement passé sous silence...

Dans les propositions qui vous sont aujourd'hui soumises, la panacée consisterait à spécialiser des thématiciens sans approche globale des territoires ? Qui sera dans ce schéma l'interlocuteur privilégié des habitants ?

La solution consiste t-elle à alléger à outrance la fonction de coordination du siège ?

Quelle amélioration du management, entièrement passé sous silence dans le débat actuel, et pourtant mis en évidence par tous ? Quel partage des responsabilités à l'intérieur même de la Direction ? Quelles garanties du resserrement du lien siège/antenne, responsabilité de la Direction ?

L'ensemble de ces propositions nécessite un réel débat, une confrontation d'idée, une mutualisation plutôt qu'une méthode autocratique...

Nos Propositions

1. **Mise en place d'une réelle concertation** avec participation active des élus et notamment du Président et des Vice-Présidents.
2. Si la concertation reprend en septembre, elle aura été interrompue 5 mois ! Nous proposons de reporter d'autant l'examen du projet définitif en Conseil d'Administration, soit au printemps 2012.
Desserrement d'un calendrier impossible qui permettrait de donner du sens à la réflexion et à la co-construction.
3. **L'étude sans a priori et sans machiavélisme, des propositions du personnel** et notamment du scénario proposé en complément des propositions de la Direction (2 scénarios bâti selon la même logique).
4. **Un débat non tronqué par différents filtres et arguments plus ou moins valables avec une véritable session de travail du Conseil d'Administration autour de cet enjeu (et non au milieu d'une kyrielle d'autres dossiers).** On pourrait ainsi utiliser les techniques de concertation éprouvées lors de l'élaboration de la charte...

Concernant les objectifs généraux de la réorganisation du Parc national, des Parcs nationaux

Ne soyons pas dupes, ce débat s'inscrit clairement dans les objectifs d'application aux Parcs Nationaux de la Réforme Générale des Politiques Publiques qui prévoit, ainsi que le disait le 22 mars 2011 (voir note dite « Miroir » que nous vous transmettions il y a quelques jours), la Directrice de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de l'Ecologie (MEDDTL)aux Directeurs des Parcs, la création de trois nouveaux Parcs nationaux se fera à budget constant (contrairement à l'annonce de la Ministre à Florac en octobre 2010).

D'ailleurs, les scénario de réorganisation de la Direction, s'appuient clairement sur 85 postes contre 89 actuellement, 92 en 2010...

En tant qu'administrateur, élus, représentants de ce territoire, allez vous contribuer à valider ces directives de diminution de moyens ? Que seront nos Parcs demain, quels seront leurs besoins et leurs moyens ? Cela ne nécessite t-il pas un débat plus transparent qui ne se cache pas derrière des objectifs de réorganisation de tel ou tel Parc national ?

N'est-ce pas là une forme de manipulation de la part de l'Etat et d'affichage strictement politique de création de Parcs nationaux sans augmentation des moyens ?

Les représentants du personnel ont refusé, dans ces conditions pipées et ce climat de refus de concertation, de siéger en Comité Technique Paritaire les 28 juin et 06 juillet 2011.

Les Cévennes constituent une terre historique de résistance à l'oppression. Par ce mouvement imprégnés de cet esprit, nous souhaitons montrer notre attachement à ce territoire.

Ce mouvement est soutenu par les Syndicats

Syndicat National de l'Environnement /FSU et la CGT